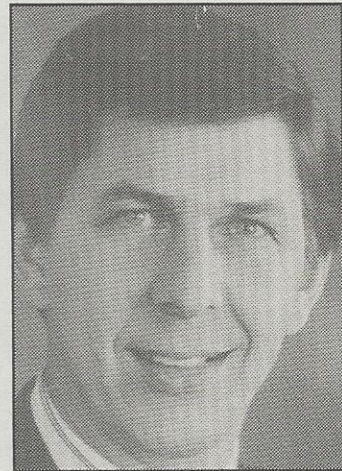


**SOUHAITER L'ABOLITION DE LA
LOI SUR LES LANGUES
OFFICIELLES:
UN GESTE IRRESPONSABLE**

«Le premier ministre de l'Alberta pose un geste irresponsable lorsque qu'il souhaite l'abolition de la *Loi sur les langues officielles*» dit le président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, monsieur **Denis Tardif**. «Voilà que notre premier ministre dévoile une fois de plus sa vraie nature.



Denis Tardif, président
Association canadienne-française de
l'Alberta

Monsieur **Getty** ne comprend pas que le bilinguisme officiel vise les institutions gouvernementales. On ne lui demande pas de devenir bilingue, on ne demande pas aux Albertains d'être bilingues.

Le gouvernement albertain a eu plusieurs occasions de démontrer son ouverture d'esprit. Qu'a-t-il fait? Il a aboli les droits historiques des francophones en 1988, il refuse toujours de leur accorder la gestion de leurs écoles, un droit inscrit dans la Constitution canadienne. Nous demandons à monsieur **Getty** de nous rencontrer; depuis cinq ans, il fait toujours la sourde oreille. Je trouve que mon_sieur **Getty** n'a guère fait la démonstration de la largesse d'esprit et de la générosité dont il se vante tant aujourd'hui.» ■